



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
COORDINATION NATIONALE DE
RENFORCEMENT DU SYSTÈME
COMMUNAUTAIRE EN RDC
« CNRSC Asbl »

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Poste : Nutritionnistes superviseur (4)

Numéro d'avis de vacance: 001/CNRSCASBL/VACPOST/NUTSUP/KASAI/07/2024

Type de contrat : CDD (6 mois)

Date de publication : 22/07/2024

Date de clôture : 02/08/2024

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La sous nutrition demeure une préoccupation nationale majeure en République Démocratique de Congo (RDC) en ce que des proportions très importantes d'enfants de < 5 ans et des femmes en âge de procréer sont touchés par diverses formes de la malnutrition carencielles. Aucune province du pays n'est épargnée par cette situation.

Les données récentes issues de l'enquête nationale de nutrition (ENN_RDC 2023) ont relevé une prévalence de 8,2% de malnutrition aigüe globale « MAG » parmi les enfants de 6 à 59 mois dont 2,6% d'enfants qui souffrent de la malnutrition aigüe sévère « MAS ». Bien que la proportion d'enfants touchés globalement (MAM+MAS) par la malnutrition soit inférieure au seuil de l'OMS fixé à 10% mais le pourcentage de ceux qui souffrent de la forme sévère dépasse le seuil d'urgence humanitaire qui est de 2%. Par contre, la province du Kasai à laquelle appartiennent les Zones de Santé de MIKOPE et de BANGA LUBANGA se classent parmi les 9 provinces à prévalence de la MAG élevée ; c'est-à-dire de 10% à < 15% selon la classification de l'OMS (2019), Et avec une prévalence de la MAS $\geq 2\%$ selon la même source.

Dans le souci d'apporter une réponse rapide à cette situation nutritionnelle préoccupante qui touche la population dans le territoire d'ILEBO en province du Kasai, la CNRSC vient de signer un contrat de partenariat avec l'UNICEF pour appuyer la mise en œuvre de la prise en charge de cas de malnutrition aigüe sévère dans deux Zones de Santé ; Mikope et Banga Lubanga dans la DPS du Kasai. Cette assistance consiste à appuyer le fonctionnement des Unités de Nutrition Thérapeutiques « UNT » (41 UNTA et 2 UNTI) et la mise en œuvre des activités ANJE/ANJE-U dans les établissements de soins de santé à travers les villages/localité. Les mères, et autres gardiens d'enfants seront activement impliqués dans la surveillance de la croissance et la détection précoce de la malnutrition auprès de leurs enfants via la stratégie « famille PB » à laquelle ils seront préalablement initiés.

C'est dans ce cadre que la CNRSC Asbl procède au recrutement des nutritionnistes motivés et capables d'appuyer les ECZ de ZS bénéficiaires, les équipes des établissements des soins de santé abritant les UNT et les relais communautaires « RECO » dans la mise en œuvre de la présente assistance.

II. PRINCIPALES RESPONSABILITES

Sous la supervision du chef de projet, le nutritionniste est responsable du bon fonctionnement des UNT et la réalisation effective des activités ANJE à travers les aires de santé « AS ». Il devra veiller à la qualité des services offerts aux bénéficiaires par les acteurs de la mise en œuvre ainsi qu'à celle des données collectées tant dans les ESS que dans la communauté.

III. DESCRIPTION DE PRINCIPALES TACHES

Sous la supervision du chef de projet, le nutritionniste superviseur est appelé à accomplir entre autres ce qui suit ;

- Appuyer l'ECZ dans la rédaction des TDR des activités (formation et supervision)
- En collaboration avec l'ECZ former les IT, ITA et RECO
- Participer à la supervision des activités PCIMA et ANJE conjointement avec l'ECZ
- S'assurer de la qualité des données lors de leur encodage par le data
- Assurer un accompagnement de proximité aux staffs des ESS/UNT dans la réalisation des activités PCIMA et ANJE ainsi que dans la gestion des données (collecte et traitement) *
- Contribuer à l'évaluation des capacités des établissements des soins de santé (personnel, équipement, outils, infrastructures) devant servir de prise en charge correcte des cas MAS avec ou sans complications médicales ;
- En collaboration avec les staffs des CS et de l'HGR / ou CSR ciblés, veiller à l'application correcte du protocole national de PCIMA
- Veiller à la tenue correcte et à jour des outils de gestions (registres de consultations, registres PCIMA, fiches de suivi individuelles, registres de consommation journalière, etc.) ;
- Former et encadrer les agents de santé en charge des activités de dépistage communautaires (approche PB mère ou relais communautaires)
- En collaboration avec l'Animateur Communautaire de ZS « AC », travailler pour la réalisation effective des activités ANJE dans les ESS et dans la communauté (Counseling, VAD, Groupes de Soutien ANJE, dénombrement des cibles)
- Suivre la gestion des intrants nutritionnels et médicaments traceurs au BCZ et dans les ESS de son axe de supervision
- Appuyer les réunions de monitoring à la base et au niveau du BCZ
- Veiller à la mise en place et au fonctionnement d'un mécanisme de dénonciation et gestion des plaintes par l'ECZ
- Reporting et communication
- S'acquitter de toute autre tâche sur demande de son superviseur

IV. QUALIFICATION/PROFIL

- Détenir un diplôme A1 ou A0 en nutrition
- Avoir une expérience avérée dans la mise en œuvre de la PCIMA et ANJE
- Etre de bonne moralité
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (word, Excel)
- Parler au moins le Tshiluba, la maîtrise d'un autre dialecte du milieu est atout
- Etre capable de manipuler une tablette ou un smartphone
- Avoir la maîtrise de la conduite de la moto.

V. ELEMENTS DU DOSSIER

- Une copie du CV à jour (maximum 3 pages), dans lequel on a également indiqué deux personnes de référence (Nom, prénom, numéro téléphone, e-mail)
- Une lettre de motivation sur une page au maximum
- Attestation(s) des services rendus

VI. MODALITES DE SOUMISSION

Chaque personne intéressée par cette offre doit envoyer les éléments du dossier à l'adresse suivante: **recrutement.cnrscskasai@gmail.com** ou déposer le dossier à la Coordination provinciale de la CNRSC à l'adresse ci-après:

Avenue Mennonite, N° 100, Commune de Kanzala, Tshikapa (référence champ béni)

Seuls les dossiers comprenant tous éléments demandés et ceux respectant le seront retenus et analysés.
(2)

Date de la fin de réception des dossiers, le 02/08/2024 à 17 heures (heure de Tshikapa)

NB : Il s'agit d'un contrat local

Pour la CNRSC Asbl

Christian LUZOMBE FINI



Directeur Exécutif